

Étaient présents :

BOURROU : M.C.KERGOAT,
CENDRIEUX : L.AGRAFEUIL, C.CABRILLAC, G.LEROUX
CREYSSENSAC ET PISSOT : C.CRAMAREGEAS
FOULEIX : G.GALLET, P.BENINCA
GRUN-BORDAS : S.FEIX, C.FARCY
ST AMAND DE VERGT : E.JEAMMET, S.LIEBEAU
ST MICHEL DE VILLADEIX : C.DUPONT, P.CHADOURNE
SALON : Y.MASSOUBRE
VEYRINES DE VERGT : J.P.MONTORIOL, L.GRANGER

BREUILH : M.BECHADE, Y.LEYNAERT
CHALAGNAC : J.MANEIN, H.DUBUSSY
EGLISE NEUVE DE VERGT : T.NARDOU,
J.COULAUD
LACROPTE : J.P.SAINT AMAND, I.FAURE
ST MAYME DE PEREYROL : C.ROULEAU, P.GRARD
ST PAUL DE SERRE : J.P.VIROL, J.LIMOGES
VERGT : M.VICTORION, B.DELPRAT
P.JAUBERTIE, P.HENNINOT

Absents excusés C.DENIS, M.GRELLETY, R. CACAN

Secrétaire de séance : I.FAURE

J.P.SAINT AMAND remercie J.P.MONTORIOL et son Conseil Municipal d'accueillir le conseil Communautaire pour cette séance de travail ordinaire et lui donne la parole.

J.P.MONTORIOL et son conseil municipal sont heureux d'accueillir le Conseil Communautaire et souhaitent aux élus la bienvenue pour cette soirée de travail.

J.P.SAINT AMAND rend hommage à J.CAMPO, Président de la communauté de communes Isle et Vern, décédé d'un AVC. Il retrace leur parcours parallèle, leurs travaux et les différentes actions entreprises en commun tant en qualité de Présidents d'intercommunalité qu'en tant que responsables associatifs. Il demande à l'assemblée communautaire de respecter une minute de silence en sa mémoire.

Le Président ouvre la séance à 20h45

❖ **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 23 MARS 2010**

Le Président demande à l'assemblée s'il y a des questions ou des éléments à annexer. Néant

↳ ***Le Compte rendu de la réunion précédente est approuvé à l'unanimité***

❖ **CORRESPONDANCE**

Néant

M. Le Président donne la parole à Mme et Mrs. les Vice-présidents.

➤ **Commission de l'Agri-Tourisme : MC. KERGOAT**

A. Projet de Convention Cadre

J.P.SAINT AMAND donne la parole à M.C.KERGOAT en ayant préalablement remercié F.BOYER de sa présence.

M.C.KERGOAT rappelle aux élus la participation active de F.BOYER du CRDA du Périgord Central aux différents travaux de la commission.

Sa présence est motivée par la présentation d'une convention cadre pour soutenir l'agriculture rurale sur le canton vernois et la reconnaissance de ses interventions au profit de l'EPCI Vernois.

J.P.SAINT AMAND prend la parole. Il attire l'attention des élus sur les compétences actuelles de l'intercommunalité : création et entretien des chemins de randonnées. Il insiste sur le fait que l'EPCI n'a pas la compétence de l'agriculture. Le Conseil Communautaire, seul décisionnaire du changement de statuts, doit donc débattre et se prononcer sur cette éventuelle prise de compétence.

Après distribution du document à chaque membre communautaire, F.BOYER en fait la lecture.

Le président fait circuler la parole après lecture de chaque article

Le débat est engagé essentiellement sur:

- Les moyens et les incidences financiers pour assumer cette compétence :

J.P.VIROL et G.LEROUX rappellent les restrictions budgétaires. Les incidences financières n'ont pas encore été étudiées.

- La cohésion ou l'incohérence des articles avec les compétences actuelles de l'EPCI
- La création et la mise en place d'une plate forme ou d'une boutique collective : Où sera-t-elle située ? Qui en assurera le fonctionnement et la gestion ?

Toutes ces questions ont été soulevées en commission Agri-tourisme, mais un travail de fond doit être engagé.

J.P. SAINT AMAND rappelle la mise en place du plan départemental. Il précise que cette convention rentre dans ce plan départemental. Il informe également de l'existence d'une boutique collective ou plate forme à Sarlat. Il en explique l'excellent fonctionnement avec les produits directs des producteurs.

P.GRARD demande si une période d'essai permettant d'estimer si l'EPCI peut prendre la compétence est possible

J.P.SAINT AMAND pense que des éléments peuvent être entrés à titre expérimental. ils aideront part la suite l'EPCI à se prononcer sur cette éventuelle prise de compétence.

JP.MONTORIOL ajoute que la commission agri-tourisme a fait appel à F.BOYER pour mener une réflexion sur l'approvisionnement des cantines par le circuit court et appuie sur le fait qu'il faut justifier son travail pour l'EPCI alors qu'elle travaille à la chambre d'agriculture.

M.C.KERGOAT insiste sur le fait que cette proposition de convention est une mise à disposition gratuite des intervenants de la Chambre d'Agriculture.

Le Président explique que cette convention devait être présentée ce jour en conseil communautaire. il rappelle que son rôle de président de l'EPCI est également d'avertir le Conseil Communautaire des décisions qui rentrent ou non dans les compétences de la Communauté de Communes.

Il souhaite que les différentes commissions concernées (Education, Urbanisme, Finances...) travaillent rapidement sur ce projet pour envisager la future position de l'EPCI.

J.P.SAINT AMAND remercie F.BOYER pour les précisions apportées à ce document. son travail, sa disponibilité et du soutien qu'elle apporte dans sa large mission au service du monde agricole.

F.BOYER quitte la séance.

B. Petit Patrimoine

La restauration du lavoir de Vergt est pratiquement achevée.

Les projets de St Mayme et Creyssensac se feront courant 2010 pour un paiement en 2011. Une demande de subvention au titre de Fond d'Equipement des Communes (FEC) est faite pour ces deux projets.

➤ Commission des Finances et du Personnel : J.P.VIROL

A. Finances

Néant

B. Régime indemnitaire du Personnel :

Une clause relative au traitement du régime indemnitaire en cas d'éloignement temporaire de longue durée du service doit être rajoutée avec l'accord du Conseil Communautaire

Il est proposé que les régimes indemnitaires suivent le sort du salaire rémunéré à demi-traitement en cas d'éloignement temporaire du service.

Le Président soumet au vote cette proposition

↳ **Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité**

➤ Commission de l'Economie T.NARDOU

A. Multiple de Cendrieux

La carte communale a été modifiée. La signature de l'échange des terrains aura lieu vendredi 30 avril. Le dossier des demandes de subventions est lancé. Le coût estimé est de 586 000.94 HT

L'EPCI financera à hauteur de 26 % soit 153050.54 € par un emprunt qui sera remboursé par le loyer des 2 gérants.

Le plan de financement initial est modifié à cause du FISAC qui ne prend pas en compte l'agence postale. T.NARDOU communique le nouveau plan de financement

Le Président le soumet au vote

↳ **Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité**

B. Z.A.E. Prés du Fit

Le défrichement a été fait par L'entreprise FAGUET. Le prix de vente des terrains est de 5€ le m². Les 26, 27 et 28 mai, des entreprises de travaux publics investiront les lieux pour présenter leurs matériels.

Le Président remercie Mr FAGUET pour l'excellent travail réalisé sur le site.

➤ **Commission Communication B BELPRAT**



A. Signalétique

La promotion de la signalétique de la Z.A.E. sera posée dans les semaines à venir. La signalétique de l'administration intercommunale est en cours.

B. Trait d'union

B.DELPRAT informe les élus qu'il reste une place pour la commune qui le souhaite dans le prochain trimestriel. Il sera composé d'un article sur

- le Budget
- le Petit Patrimoine
- le C.I.A.S.
- l'Economie : article sur la réunion de septembre qui met en relation plusieurs partenaires.
- NRAZO

J.P.SAINT AMAND intervient : la commune de Grun Bordas inaugure l'installation finie de l'ADSL sur son territoire. Un technicien sera présent pour apporter de plus amples informations. Les communes de Cendrieux et St Paul de Serre devrait être couverte fin août début septembre 2010. Le technicien devrait confirmer cet objectif. Les communes de Chalagnac et Creyssensac et Pissot seront abondées à la fin du 1^{er} semestre 2011.

C.DUPONT demande un article rectifiant le prix de l'eau paru dans le dernier Trait d'Union.

➤ **Commission de l'Education M.VICTORION**

A. Restaurant scolaire de Chalagnac

Les travaux avancent. Les délais sont tenus.

B. Approvisionnement des restaurants scolaires

Un bilan positif en ressort tant sur le point des finances que du personnel des cantines.

C. Rencontre avec la diététicienne Mme GUERINEAU

J.L.MAHY a rencontré Mme GUERINEAU diététicienne à Vergt qui a terme validera les menus.

M.VICTORION informe les élus de la prochaine commission Education le 18 mai à 18h30 à la Communauté de Communes.

Le président lit à l'assemblée la synthèse du programme de P.BUREY qui était intervenu au conseil communautaire du 16 février.

P.BUREY demande une subvention de 3000€ à l'EPCI pour financer cette opération. L'EPCI n'ayant pas cette compétence, la réponse ne peut donc pas être favorable.

De plus il demande une aide financière de 1100€ ainsi qu'une aide en personnel (tenue de standard) de l'EPCI, cette demande peut entrer dans les compétences culturelles et touristiques. Les commissions concernées travailleront sur ce projet pour que le Conseil Communautaire puisse se prononcer lors de la prochaine réunion.

➤ **Commission de l'Urbanisme M.GRELLETY**

A. PLU Intercommunal

En l'absence de M.GRELLETY, le président demande à D.BARBIERI, responsable du service technique d'intervenir sur la situation de l'élaboration de PLU intercommunal.

S.ORILLARD et la DDE ont analysé les offres des bureaux d'études candidats. La commission d'appel d'offre s'est réunie deux fois. Il est rappelé que 6 bureaux d'études ont répondu à l'appel d'offre. La commission auditionnera les deux premiers candidats le jeudi 6 mai à 14h30 puis elle se réunira à nouveau dans les jours qui suivront.

Le Président félicite et remercie S.ORILLARD de l'excellent travail présenté.

➤ Commission de la Voirie G.LEROUX

A. Travaux d'Investissement 2009 (à terminer):

Ils vont reprendre semaine prochaine en fonction des conditions météorologiques.

Il reste à terminer le revêtement des poutres de rives à Eglise Neuve de Vergt afin de prévoir les travaux 2009 2^{ème} partie (Eglise Neuve de Vergt, Grun et Saint Paul de Serre) avec EUROVIA (solde DGE) A ce sujet, et considérant que l'entreprise EUROVIA va recouvrir nos poutres de rives rapidement de par leur intervention, un enduit monocouche (par rapport au bicouche prévu) sur les poutres est retenu ce qui permet de réaliser 5 tonnes de point à temps sur notre voirie.

Par rapport au prix bas de ce marché, il restera une somme d'environ 25 000€ HT. Tenant compte de la liste DGE, elle peut être réalisée à Eglise Neuve de Vergt, au carrefour à l'Eglise. Cela permettra de terminer toutes les voies de cette commune.

M.GRELLETY avait demandé pourquoi on ne pourrait pas réaliser des travaux sur d'autres voies tenant compte du solde de travaux à réaliser.

G.LEROUX précise que le programme voirie concernant la DGE doit être respecté du fait qu'il est validé de cette façon par les services de la Préfecture. Donc, il n'est pas possible de pouvoir réaliser des travaux en dehors de ces voies.

B. Elagage 2010 :

D.BARBIERI présente à l'assemblée la cartographie avec l'élagage réalisé depuis 2008, pour se rendre compte des travaux effectués à ce jour.

En février, il a été réalisé 6.5 jours d'élagage avec l'entreprise FAGUE pour un montant de 9484,28€ TTC

Les communes d'Eglise Neuve de Vergt, Breuilh et la voie des Maupas sont terminées entièrement (Vergt à RD8).

C. Fauchage 2010 :

Il n'est pas possible de réaliser le fauchage 2010 en deux passages.

La commission propose de conserver les trois passages sur l'année et de traiter ponctuellement les demandes de fauchage lors de certaines manifestations.

D. Travaux entretiens 2010 :

Par rapport à l'hiver très rude, énormément de dégâts sur nos chaussées sont constatés, suite au « dégel ».

Le marché a été lancé par consultation le 7 avril 2010. Les réponses sont prévues pour le 23 avril à 12 heures. Nous avons prévu un début d'exécution vers le 3 mai 2010.

Quantités prévues :

- 30 tonnes d'emploi partiel
- 40 tonnes de grave émulsion

E. Travaux Investissement 2010 :

Après vote du budget et sachant que les travaux 2009 ont débordé sur la somme des travaux 2010 (voir DGE), il resterait une somme disponible de 122 760,00€ TTC pour 2010.

Tenant compte de ce montant et suivant le programme arrêté en commission voirie le 15 septembre 2009, une partie en poutres de rives à Salon (limite Lacropte vers la Bassetie sur environ 1600 mètres) est prévue ainsi que la voie communale 301 à Vergt au dessus de DIALZO (vers Peyrefond) sur environ 800 mètres, sachant que son état est très dégradé.

Le Président soumet au vote cette proposition

↳ Accord du Conseil Communautaire à l'unanimité

Par contre, et suivant les priorités, la voie communautaire de Veyrines doit être suspendue du programme 2010 et repoussée en 2011. En attendant, il y sera fait du Point à temps.

Pour les travaux de Salon, il a été demandé à France Telecom le coût pour déplacer 3 poteaux d'environ 1 mètre afin d'élargir la chaussée. Le service technique attend le devis.

F. Opération Locale de Sécurité :

Une réunion s'est tenue à la mairie de Grun-Bordas le 25 mars 2010, avec le Conseil général, concernant la future OLS entre la RD 43 et la voie communautaire allant vers Saint Mayme. Celle-ci va être validée sachant que la Communauté de Communes doit prévoir pour la fin de l'année 1/3 de son financement (1/3 de 45 000€) = 15 000€

G.LEROUX précise que cette opération est importante car ce carrefour est dangereux puis tenant compte du financement des 2/3 par le Conseil Général, la Communauté se doit de prévoir le financement de sa partie (1/3). Précisons que les Opérations Locales de Sécurité correspondent à une enveloppe qui est confiée, dans chaque canton, au Conseiller Général.

G. Etude sur la mise en place d'un service technique :

G.LEROUX rappelle que la commission avait souhaité que le service technique étudie les possibilités de la mise en place de ce service. Il informe aussi le conseil communautaire sur le fait qu'il devient très difficile de faire suivre les travaux de voirie par rapport au coût qu'ils représentent et qu'il faut absolument réfléchir à réaliser des « économies », comme le souhaite le Président lors de l'élaboration du Budget Primitif.

De ce fait, une étude réalisée en régie est présentée au conseil communautaire abordant les visites dans les autres collectivités et les différentes pistes à étudier.

Cette étude jointe à ce compte rendu sera transmise à tous délégués communautaires.

J.P.SAINT AMAND remercie D.BARBIERI pour l'argumentaire présenté qui permet d'engager une réflexion. J.P.SAINT AMAND appuie sur le fait qu'il n'est pas question de se substituer aux entreprises, mais plus simplement d'effectuer des petits travaux en amont, voir au maximum des travaux de préparation. Ceux-ci entraîneront des économies pouvant aller du simple au double.

G.LEROUX intervient sur la nécessité de rencontrer à nouveau la Communauté de Communes de Cadouin et de visiter leurs travaux.

J.P.SAINT AMAND propose que cette rencontre soit organisée en mai ou juin. Il est demandé une participation active des élus. Ensuite en fonction des finances restantes et des heures des agents, un premier test pourrait avoir lieu à partir de septembre.

T.NARDOU demande que dans les marchés, la garantie des travaux soit engagé sur 3 à 5 ans.

➤ Divers

Suite au projet d'une maison des services sociaux regroupant le CIAS, et le SIAD, J.P.SAINT AMAND informe les élus qu'il a pris attache auprès de Mr FONTALIRAN afin de savoir si était vendeur de son terrain situé à VERGT en bordure de la route Départementale. N'ayant pas de réponse à ce jour une 2^{ème} lettre a été envoyée en recommandé avec accusé de réception.

Il précise qu'à la troisième lettre, si l'EPCI reste toujours sans réponse de sa part, une demande d'expropriation d'utilité publique à Mme le Préfet pourrait être engagée, à moins que d'autres opportunités intéressantes voient le jour. Dossier à suivre.

Le service des Domaines sera contacté pour estimer la valeur de cet emplacement.

➤ Dates de réunions :

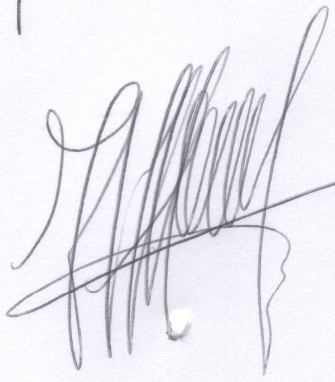
- Commission éducation : le 18/05/2010 à 18h 30 à la Communauté de Communes
- **Réunion de Bureau** à la Communauté de Communes
 - Le 05/05/2010 à 18h30
 - Le 19/05/2010 à 18h30
 - Le 12/06/2010 à 18h30
 - Le 16/06/2010 à 18h30
- **Conseil Communautaire**
 - Le 25/05/2010 à 20h 30 à Vergt
 - Le 29/06/2010 à 20h 30 à Bourrou.

J.P.SAINT AMAND demande aux élus de Veyrines de Vergt, leurs impressions sur ce conseil communautaire, comme il le fait régulièrement.

Les élus ont été intéressés par le mode de fonctionnement de cette séance de travail.

J.P.SAINT AMAND remercie les élus de Veyrines de Vergt pour leur accueil et lève la séance à 23h45.

Amities à toutes et tous.



Jean Pierre
SAINT-AMAND